

Compiègne le 12 juin 54

Lettre Recommandée
avec A. R.

Madame Leblair-Plessier
28 rue des Lombards
60200 - Compiègne

Madame,

Suite à un vote intervenu au
sein du Comité Directeur du P.-P.-P.
il m'a été demandé, en tant que présidente,
d'entamer une procédure d'avertissement.

Sachez cependant que je ne trouve
pas cette demande d'avertissement fondée
et que je ne partage pas les raisons
évoquées par M. Languet et M. Valade.

M. Languet prétend des insultes
publiques à son encontre, insultes dont
personne ne peut témoigner.

M. Valade nous accuse de nous être
absenté de la glace pendant 20 minutes.

Étant présente ce jour là, je témoigne
que nous ne nous étés absenté que 5 min
au maximum et sur ma demande.

Je vous prie de croire, Madame, à
toute ma confiance.

Sentiments sportifs

La Présidente



Mme Caroline Chombart
26 allée de la Villoye
60200 Compiègne

le 30.6.94

Madame,

Lors de la réunion du Comité
Directeur du 26 mai 94, il a
été voté un avertissement à votre
encontre.

Je tiens à vous informer que
j'ai voté "contre" cet avertissement
celui-ci ne me semblant pas fondé.

Par la présente, je me dégage
donc de toute responsabilité quand
aux conséquences qu'il pourrait
éventuellement entraîner.

Soyez assurée de toute ma
confiance et recevez mes salu-
tations les plus sportives

Chombart